

RÉSULTAT

DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 18 JUIN 2018 AU 27 JUILLET 2018 RELATIVE AU PLAN D'ALLOTISSEMENT ET D'ATTRIBUTION DES ONDES RADIOÉLECTRIQUES (PLAN DES FRÉQUENCES)

LUXEMBOURG, LE 8 AOÛT 2018

SERVICE FRÉQUENCES

Le présent document présente le résultat de la consultation publique du 18 juin 2018 au 27 juillet 2018 relative au plan d'allotissement et d'attribution des ondes radioélectriques (Plan des fréquences).

L'Institut a reçu une contribution relative à la présente consultation publique de la part de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, selon laquelle aucune modification supplémentaire du projet en question n'est nécessaire.



Institut Luxembourgeois de Régulation Monsieur Luc TAPELLA Directeur 17, rue du Fossé L-2922 Luxembourg

Dossier traité par :

Département Compliance Telecom & Courrier en collaboration avec POST Technologies

N.réf.: T/2018/1316/R01

V.réf.: -

Luxembourg, le 26 juillet 2018

Objet : Réponse de POST à la consultation publique relative au plan d'allotissement et d'attribution des ondes radioélectriques (Plan des fréquences)

Monsieur le Directeur,

En réponse à la consultation publique relative à la nouvelle version du Plan des fréquences, j'ai l'honneur de vous informer que POST n'a pas de commentaires spécifiques.

POST accueille favorablement la mise à disposition future du spectre de fréquences dans la bande des 700 MHz.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Gabriel de La Bourdonnaye Directeur Juridique et Compliance

8

		NR E104684	
A/C		INT CAUTEST	JUR
CPT			MAINT
E			P
F	0	2 7 JUIL. 2018	S.DIR
G			STAT
IT/PR			T